

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° I-CF218

présenté par

M. Blanchet, Mme Vignon, M. Patrier-Leitus, Mme Spillebout, Mme Olivia Grégoire, M. Falorni,
M. Bothorel, Mme Colin-Oesterlé, Mme Vidal et M. Cosson

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.</p>
